

Un usage exclusif de l'annexe

- Aux plaisanciers et clients du port
- Sous la responsabilité de l'utilisateur
- Dans la zone de mouillage de Port Durant



Les Bonnes pratiques

- Utiliser l'annexe pour se rendre à son bateau
- Ramener l'annexe au ponton dès que possible
- Amarrer et cadenasser l'annexe à l'intérieur du ponton
- Libérer l'annexe de tous déchets ou encombrants
- Limiter à 1 personne dans l'annexe
- Naviguer à la rame (fournie par l'utilisateur)
- Naviguer assis
- prévenir la capitainerie en cas de problèmes rencontrés avec l'annexe (dégradation, flottabilité, absence, etc.).



Les pratiques à éviter

- Laisser l'annexe au corps-mort
- Sortir de la zone de mouillage
- Heurter d'autres embarcations
- Laisser des enfants seuls à bord
- Naviguer sans gilet de sauvetage
- Diffuser le code du cadenas



LE CODE DU CADENAS EST DISPONIBLE AUPRES DE LA CAPITAINERIE

AU 02 40 37 04 62